



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

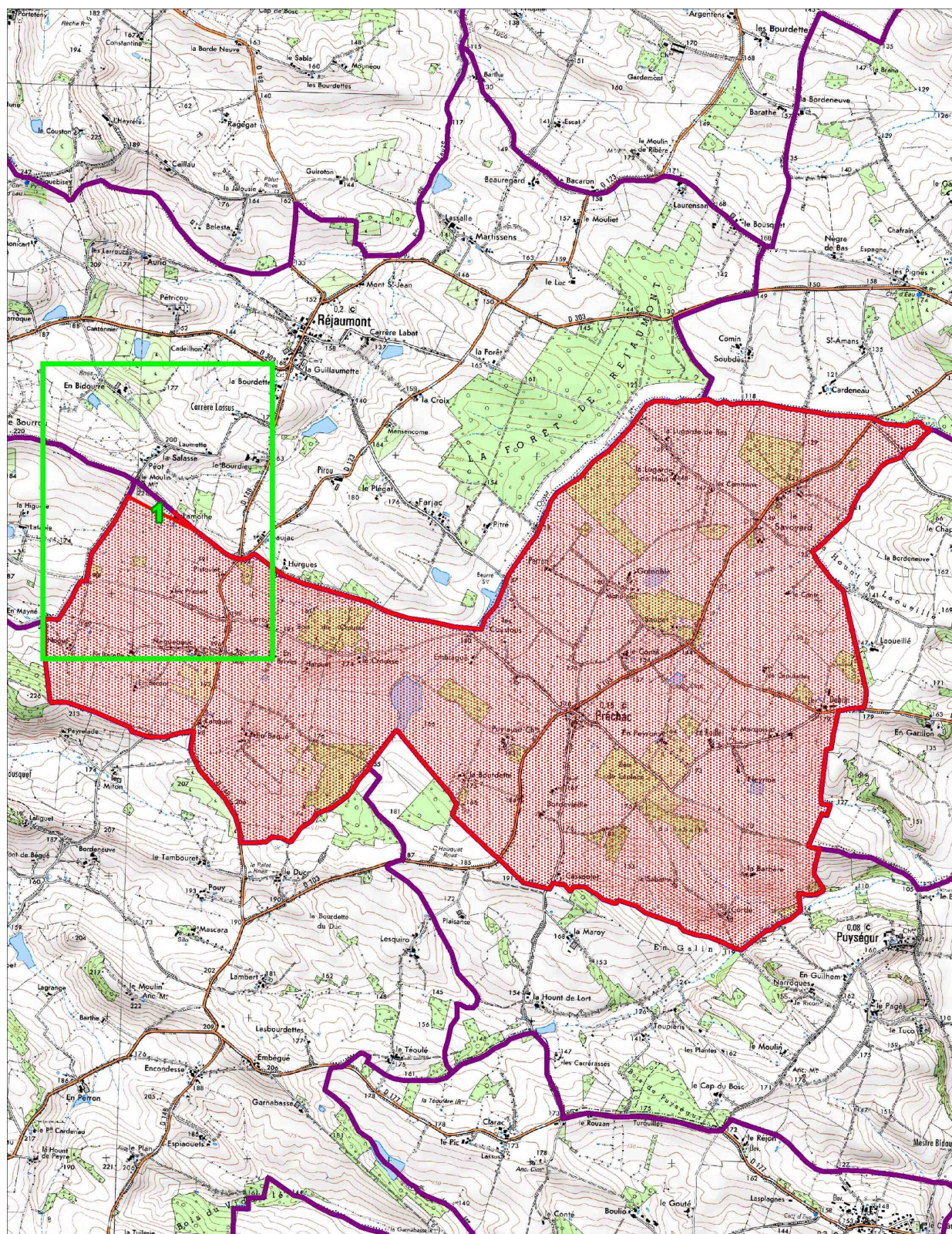
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU GERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES RETRAIT GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX (PPR RGA)

Commune de Préchac

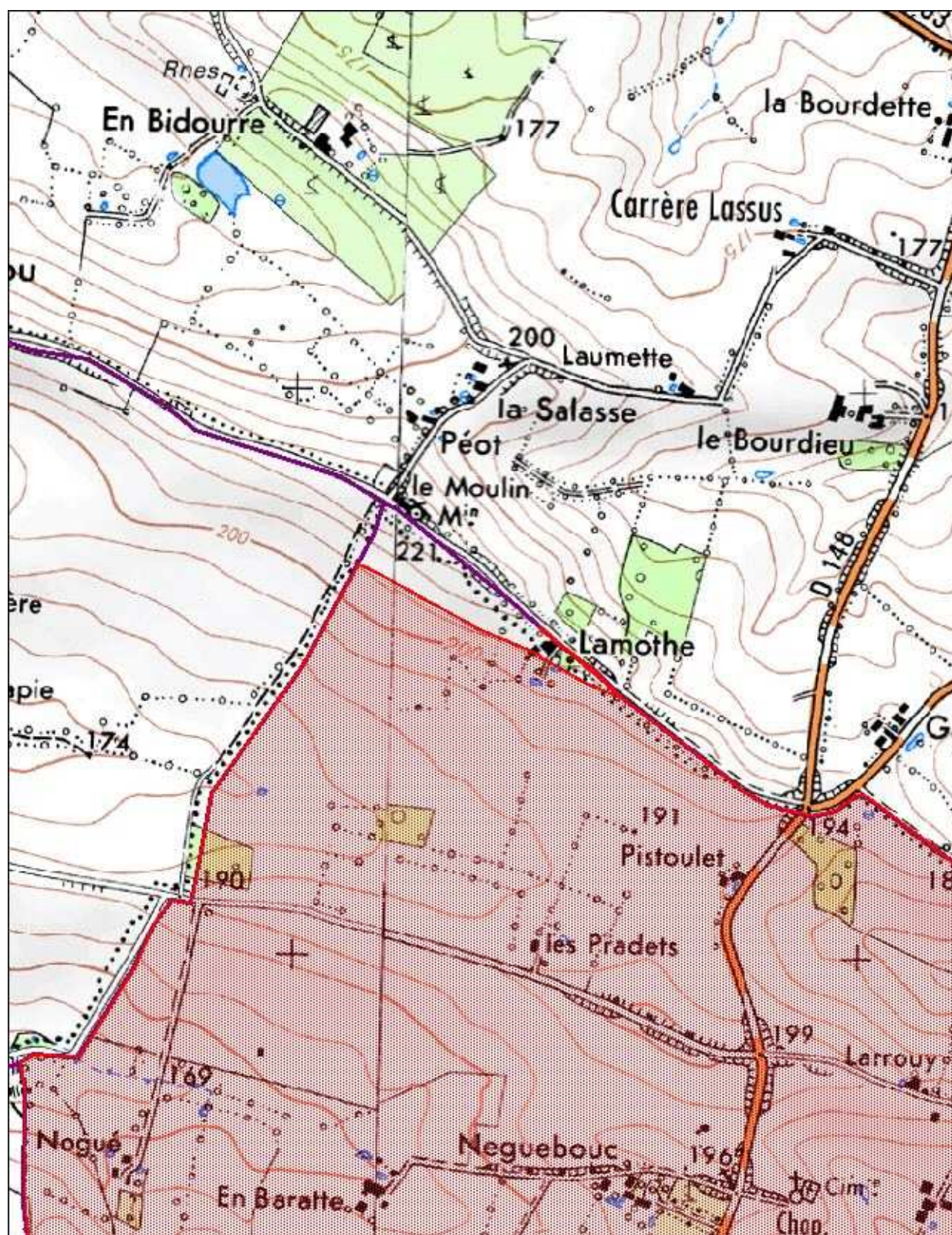
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE





Le territoire de la commune est en grande partie concerné par le risque
(Voir pages suivantes le détail des secteurs exclus)

PRECHAC (détail 1)



Zone de la commune concernée par le risque

Échelle : 1/10.000^{ème}